

La viticulture méditerranéenne face aux conditions techniques, économiques et sociales de l'avenir

Boubals D.

La vigne et le vin

Paris : CIHEAM
Options Méditerranéennes; n. 12

1972
pages 13-16

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI01.0439>

To cite this article / Pour citer cet article

Boubals D. **La viticulture méditerranéenne face aux conditions techniques, économiques et sociales de l'avenir.** *La vigne et le vin.* Paris : CIHEAM, 1972. p. 13-16 (Options Méditerranéennes; n. 12)

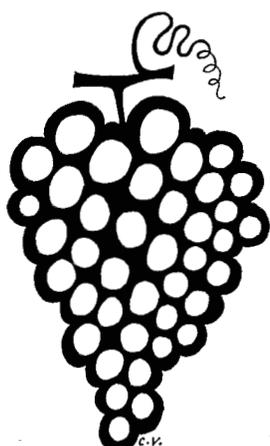
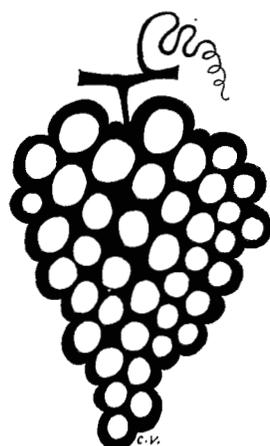
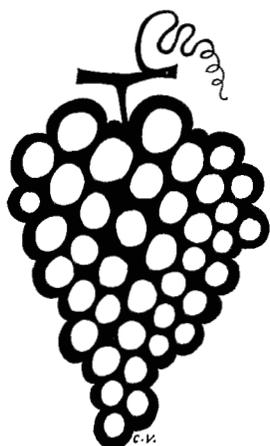


<http://www.ciheam.org/>
<http://om.ciheam.org/>

Denis BOUBALS

Maître de Recherches
de l'Institut National
de la Recherche Agronomique,
Station de Recherches Viticoles,
École Nationale Supérieure
Agronomique, Montpellier

La viticulture méditerranéenne face aux conditions techniques, économiques et sociales de l'avenir



Le bassin méditerranéen représente dans le monde la zone où l'importance de la viticulture est la plus grande par la superficie qui est consacrée à la vigne, par le volume des produits viti-vinicoles obtenus (au moins 50 % du vin, des raisins de table et des raisins secs produits dans le monde) et consommés, ainsi que par les fractions de population qui tirent un revenu de la vigne ou du commerce de ses produits.

Cette culture traditionnelle depuis l'antiquité se caractérise principalement de nos jours par l'obtention de produits qui sont surtout de grande consommation : vins de table, raisins de table, jus de raisins, raisins secs, eaux-de-vie.

Ces produits ont un prix de vente généralement peu élevé, soumis qu'ils sont à une vive concurrence nationale et parfois internationale sur un marché où fréquemment l'offre dépasse la demande et soumis qu'ils sont également aux pressions gouvernementales, car le prix de certains de ces produits entre dans la détermination des indices mensuels permettant de juger l'état de l'économie d'une nation et notamment de déterminer le niveau de hausse du coût de la vie.

En cela la viticulture méditerranéenne s'oppose à celle des régions plus septentrionales de l'Europe où les possibilités climatiques limitent considérablement la superficie cultivée en vigne, où les produits sont fournis en moindre abondance sur un marché dépassant souvent le cadre national et sur lequel l'offre n'est pratiquement jamais excédentaire par rapport à une demande qui est encore de nos jours circonscrite par les prix élevés des produits vinicoles obtenus dans ces vignobles.

Il est certes obtenu également dans le bassin méditerranéen des produits de haute qualité à prix de vente élevé, tels que des vins fortifiés — musqués ou non — et des vins rouges très réputés mais l'importance en volume et en valeur de ces productions est faible par rapport à celle des produits de grande consommation fournis par cette région du monde.

Cette notable uniformité du vignoble méditerranéen apparaît dans des conditions nationales économiques, sociales et politiques très diverses.

Il existe notamment des pays très industrialisés de régime politique libéral où l'agriculture perd de plus en plus de sa

« substance » par suite de la diminution de la population rurale consécutive surtout à la stagnation des prix agricoles par rapport au réajustement continu des prix industriels et des services.

A côté de ces nations, il existe des pays en voie de développement industriel où une partie importante de la population vit encore à la campagne dans des conditions économiques difficiles. Ces pays sont des fournisseurs de main-d'œuvre tant pour l'industrie que pour l'agriculture des nations voisines beaucoup plus développées. Entre cette émigration vers l'étranger et les déplacements internes de population de la campagne vers les villes, ces nations en voie de développement sont dans certains cas assez près d'avoir une agriculture débilitee et manquant de main-d'œuvre.

Mais toute cette diversité ne doit pas faire illusion et on peut dire que les problèmes qui se posent ou se poseront à brève échéance dans les vignobles méditerranéens sont très souvent identiques et susceptibles de recevoir une série de solutions techniques et économiques de même type par des voies sociales et politiques différentes.

Les deux problèmes essentiels auxquels le vignoble méditerranéen va être de plus en plus confronté sont :

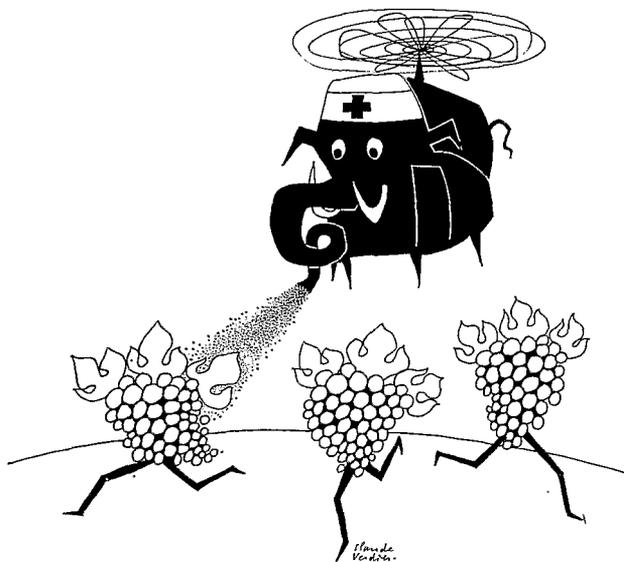
1° La diminution continue des disponibilités de main-d'œuvre permanente et saisonnière dont on sait que les besoins de la culture de la vigne sont particulièrement élevés.

2° La difficulté sans cesse croissante pour les prix de vente des produits de la vigne de suivre l'augmentation permanente des prix des produits industriels et des services. L'absence d'un ajustement annuel entre ces prix met rapidement en péril la rentabilité et par là la survie des exploitations viticoles fournissant des produits de grande consommation.

LES PROBLÈMES DE MAIN-D'ŒUVRE PERMANENTE ET SAISONNIÈRE DANS LE VIGNOBLE MÉDITERRANÉEN

La culture de la vigne nécessite beaucoup de main-d'œuvre pour l'entretien annuel du vignoble et pour sa récolte.

Les salaires de cette main-d'œuvre et les charges sociales afférentes constituent



Traitement aérien.

une part de plus en plus importante des frais de culture (50 % dans le Sud de la France). Mais comme les salaires agricoles sont malgré tout très bas la main-d'œuvre — surtout jeune — abandonne de plus en plus la viticulture. Il est donc nécessaire d'organiser la culture du vignoble de façon que celle-ci puisse être effectuée avec le minimum de main-d'œuvre possible et sans que le rendement quantitatif et qualitatif des vignes en souffre.

De très gros progrès ont été effectués ces dernières années dans le domaine des traitements antiparasitaires où la pulvérisation pneumatique a permis de réduire les volumes de liquide à pulvériser à l'hectare. A toute extrémité les traitements aériens, à condition qu'ils soient faits sur la généralité des parcelles d'un vignoble suffisamment étendu, permettent de réduire à très peu de choses la quantité de main-d'œuvre nécessaire pour ce type de travail.

Les façons culturales telles que les labours qui sont de plus en plus entièrement mécanisés nécessiteraient encore moins de main-d'œuvre dans les pays à exploitations très morcelées s'il y avait un effort de standardisation des distances de plantation et d'alignement des parcelles.

Il faut reconnaître que l'apparition des herbicides en viticulture peut amener dans beaucoup de cas une diminution sensible des besoins en main-d'œuvre dans le vignoble, surtout sur les terrains en pente que l'on a de plus en plus intérêt à planter selon les courbes de niveau lorsque les parcelles ont une superficie suffisante.

La diminution des disponibilités de main-d'œuvre permanente se fait insensiblement au fur et à mesure des ans. Les viticulteurs qui persistent sur les exploitations ont le temps de rechercher d'autres sources de main-d'œuvre, à l'étranger par exemple, de trouver des so-

lutions mécaniques à certains travaux ou bien en dernière extrémité d'abandonner certaines pratiques culturales, comme le déchaussage des souches en fin d'hiver. Au fur et à mesure de la raréfaction de la main-d'œuvre la culture du vignoble est de moins en moins soignée, les vignes vieillissent plus vite et durent moins de temps, ce qui accroît les charges d'amortissement à l'hectare.

En ce qui concerne la *main-d'œuvre saisonnière* permettant d'effectuer la récolte des fruits de la vigne, la situation de la viticulture méditerranéenne paraît très préoccupante à brève échéance.

En effet, dans les pays de monoculture viticole, la récolte ne peut plus être assurée par du personnel recruté sur les lieux de production. Il faut très souvent le rechercher dans d'autres régions du pays. Mais, dans les pays industrialisés, les sources de main-d'œuvre saisonnière se tarissent. Ils doivent maintenant faire appel à de la main-d'œuvre étrangère dans les pays moins développés les plus proches, lesquels rencontrent eux-mêmes alors des difficultés pour trouver du personnel saisonnier pour effectuer la récolte de leur propre vignoble. De plus, en tous lieux, le coût de la main-d'œuvre de la vendange augmente rapidement.

La mécanisation de la récolte dans les zones viticoles de superficie importante est devenu un fait inéluctable à plus ou moins brève échéance selon les pays. Mais la mécanisation de la vendange n'est pas réalisable facilement dans tous les types de vignobles. Il s'avère que le vignoble méditerranéen de par la conformation des souches de vigne et de ses structures foncières est un de ceux où la récolte est la plus difficile à mécaniser d'après ce que l'on sait des premières machines à vendanger mises au point dans le monde.

En effet, le vignoble méditerranéen est le plus souvent constitué de souches conduites en gobelets libres peu élevés au-dessus du sol et parfois comportant des bras encombrants qui divergent dans l'espace interligne (fig. 1).

La mécanisation de la vendange s'avère plus facile dans les vignobles conduits sur un palissage vertical (fig. 2).

On connaît maintenant les caractéristiques des machines à vendanger qui dans l'avenir assureront la récolte des vignes. Ces machines seront enjambeuses de rangs et récolteront par secouage de la végétation ou percussion sur les grappes. La vendange sera recueillie sur des tapis transporteurs enserrant le pied des souches (fig. 3). Enfin cette vendange sera évacuée vers la cave au moyen de bennes tractées circulant dans un interligne voisin de celui où passe la machine (fig. 4).

La récolte des vignes à interligne étroit, des vignes à tronc peu élevé sera très difficile sinon impossible à réaliser.

Il paraît logique d'organiser dès maintenant les nouvelles vignes que l'on plante selon des normes qui permettront à coup sûr la mécanisation de la vendange.

Après mûre réflexion il nous semble que ces normes doivent être les suivantes :

— *Distances interlignes* : Pour les vignobles méditerranéens la distance inter-



FIG. 1. — La conduite des souches en gobelet bas terminé par des bras paraît très difficilement adaptée à la vendange mécanique.



FIG. 2. — Souche à tronc droit et haut, palissée sur fil de fer, bien adaptée à la vendange mécanique.



FIG. 3. — Vue des pièces vendangeuses et de réception des raisins sur une machine à vendanger.

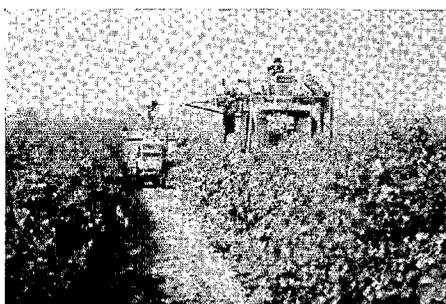
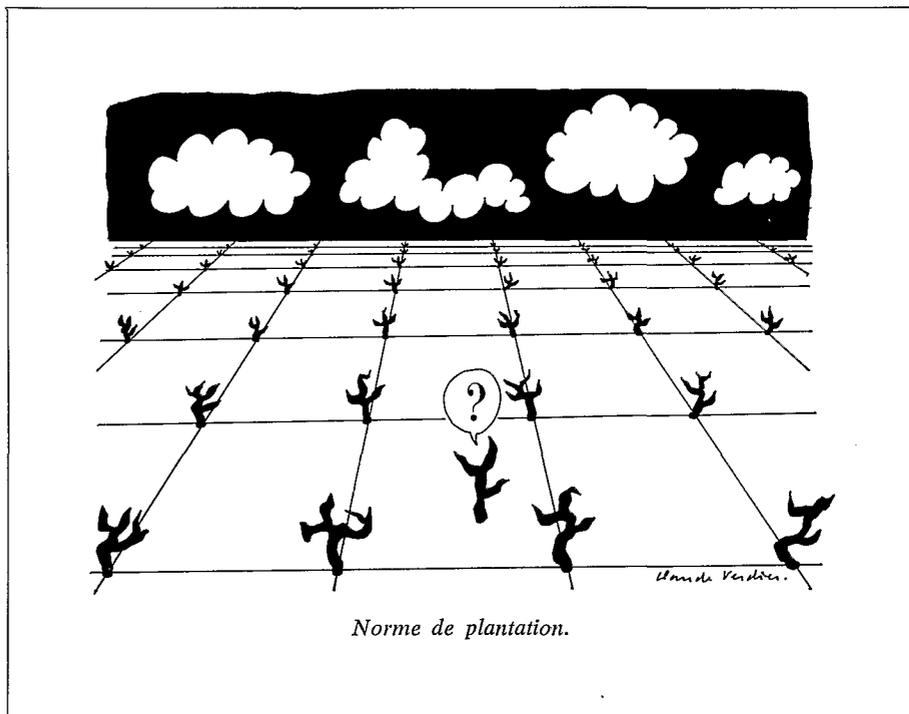


FIG. 4. — Un chantier de vendange mécanique dans des vignes palissées, plantées à 2,50 m d'interligne.



ligne minimale devrait être de 2,50 m. Elle ne devrait pas dépasser 3 m pour éviter les pertes de rendement par unité de surface et les abaissements de qualité des produits.

Sur la ligne l'espacement optimal doit être de 1,25 m. Dans le cas de plantation à 3 m entre les lignes celle-ci peut être réduite à un mètre, notamment lorsqu'on effectue un palissage vertical.

— *Hauteur de tronc* : Il faut avoir un tronc de souche droit et sans bras d'au moins 0,60 m de haut.

Si l'on palisse la vigne sur un plan vertical, le premier fil de fer doit être à 0,80 m au moins au-dessus du sol ou au maximum à 0,90 ou 1 m lorsque le palissage est très élevé. Dans ce cas la hauteur maximum des piquets de palissage au-dessus du sol ne doit pas dépasser 1,80 m afin de ne pas gêner le passage des machines.

Si l'on ne palisse pas la vigne sur un plan vertical continu sur le rang il faut savoir que les souches conduites alors en gobelet doivent avoir un tronc droit et sans bras de :

— 0,70 m de haut pour les variétés dont le port des rameaux est dressé ;

— 0,90 m de haut pour les variétés dont le port des rameaux est retombant.

Les machines à vendanger seront des engins nécessitant des fourrières d'au moins 5 à 6 m en bout de rang au bord des parcelles. Ces appareils étant coûteux devront être amortis sur des superficies importantes (80 à 150 ha).

Donc, dans le vignoble méditerranéen, la mécanisation de la vendange doit entraîner obligatoirement une standardisation des normes de plantation et une restructuration foncière du vignoble. Ceci est facile à réaliser dans les pays socialistes ou dans les grandes exploitations des pays à régime libéral.

Ces opérations sont beaucoup plus difficiles à entreprendre dans les pays libéraux à exploitations familiales morcelées. Dans ce cas, seule la coopération peut permettre de résoudre ces problèmes à condition que les gouvernements accordent des avantages financiers aux groupements d'agriculteurs. Si les pouvoirs publics ne font rien dans ce sens cela conduira à plus ou moins brève échéance certaines régions à l'abandon de la culture.

LES CONDITIONS DEVANT ASSURER LA RENTABILITÉ DES EXPLOITATIONS VITICOLES EN FONCTION DU PRIX DE VENTE DES PRODUITS

La vigne est la plante cultivée dont les produits bruts ou transformés présentent le plus grand éventail de prix de vente en fonction de la qualité et de la rareté de ces produits sur le marché. Il n'existe pas en effet de produit agricole dont le prix peut varier de un à dix ou quinze, selon le type offert au consommateur. C'est surtout pour ce qui est transformé en vin que cette différence est surtout sensible. Mais pour certaines productions de la vigne où l'éventail des prix de vente est faible, il est difficile de trouver des solutions pour améliorer la rentabilité des exploitations viticoles.

D'abord, ce sont les *raisins secs*, qui se négocient dans le monde sur un marché international très ouvert où règne une vive concurrence dans des conditions de surproduction à peu près permanentes. Dans le Bassin Méditerranéen ce sont surtout la Grèce, la Turquie, Chypre et la Syrie qui produisent traditionnellement des raisins secs. Il n'y a aucun intérêt économique à étendre cette pro-

duction à d'autres pays où les conditions climatiques seraient satisfaisantes, car cela ne ferait qu'accroître le marasme économique qui existe sur le plan mondial pour ce type de production.

Ensuite, il est un autre marché où l'éventail de prix offert au producteur est relativement peu ouvert, c'est celui des *raisins de table*. La production des raisins de table est importante dans le bassin méditerranéen tant par la consommation nationale des pays producteurs que par l'exportation sur les pays industrialisés de l'Europe qu'ils soient ou non producteurs de raisins de table. Dans tous les pays ce sont les variétés très précoces et dans une moindre mesure les variétés tardives qui permettent d'obtenir les meilleurs prix.

La facilité toujours grandissante des transports par les voies ferrée, routière, maritime et aérienne peut, dans une certaine mesure, permettre aux régions les plus chaudes du bassin méditerranéen (au dessous du 42^e degré de latitude environ) de développer leur production de raisins de table surtout si l'irrigation des vignes est possible, s'il y a de la main-d'œuvre bon marché pour assurer la récolte et le conditionnement et s'il y a une bonne organisation des producteurs en vue de l'exportation.

Dans les régions moins favorisées sur le plan climatique et surtout si la main-d'œuvre de récolte fait défaut, la situation du vignoble de raisins de table devient difficile bien qu'il y ait l'exutoire de sécurité constitué par la vinification des raisins non vendus à l'état frais. Une certaine possibilité de rentabilité est

offerte par la production très précoce de raisins de table en serre chauffée. Dans les pays où la main-d'œuvre nécessaire à la récolte est difficile à trouver, la production de raisins de table tendra rapidement à être une production localisée aux exploitations familiales et cela malgré la création de stations d'emballage centralisatrices.

Enfin, c'est surtout avec la *production du vin* que le vignoble méditerranéen a de grandes possibilités d'amélioration de la rentabilité des exploitations viticoles. A notre sens, il peut être produit dans le vignoble méditerranéen chaque année davantage de vins de bonne qualité vendus à un prix relativement élevé (2 à 3 fois le prix de consommation courante). Les conditions sont réunies pour que ces types de vin soient connus des consommateurs et demandés par eux toute l'année.

En effet, le bassin méditerranéen a la chance extraordinaire d'être la zone touristique la plus fréquentée du monde. Des migrations saisonnières amènent des masses considérables de population à connaître non seulement les lieux de villégiature et de tourisme de cette partie du monde mais aussi les produits qui y sont obtenus, en particulier les vins. Les bons souvenirs de vacances sont générateurs de demande nouvelle des produits estimés et cela durant toute l'année. Ce phénomène est bien connu en France où la vogue de la Côte d'Azur a permis de lancer et de développer la consommation des vins des Côtes de Provence.

Mais l'obtention de vins de qualité justiciables d'un bon prix de vente demande un effort technique considérable. Celui-ci commence par le choix du terroir viticole qui ne doit pas être trop fertile et se poursuit avec les variétés qui doivent être presque uniquement des variétés réputées pour la qualité de leur produit et dont le rendement à l'hectare demeurera dans des limites raisonnables.

L'élaboration des vins doit être effectuée selon des procédés modernes faisant appel plus aux moyens physiques (froid, chaud, centrifugation, filtration, etc.) qu'aux produits chimiques. Les produits obtenus doivent avoir une composition telle qu'ils soient parfaitement tolérés par l'organisme humain. Ces vins seront conditionnés sur les lieux de production dans des caves qu'il est important de faire connaître aux personnes de passage dans la région.

Pour porter ses fruits d'une manière durable une politique de promotion de la qualité doit conduire à commercialiser exclusivement en bouteilles des vins dont la qualité est irréprochable. En cas de succès, il faut éviter de vouloir à tout prix satisfaire la demande en commercialisant des vins de qualité insuffisante. Cette demande diminuera d'ailleurs rapidement et sans appel si elle a été déçue par des produits de qualité inférieure. Cette production de qualité doit être très diversifiée : vins blancs, vins rosés plus ou moins teintés, vins rouges et même vins mousseux, ces derniers à condition qu'ils soient de bonne qualité.

Elle peut même être complétée utilement par la production de *jus de raisins* obtenus par des traitements physi-

ques exclusivement. C'est à peu près le seul cadre dans lequel cette production de jus de fruit a quelque chance de se développer à l'heure actuelle.

Enfin on peut compléter une gamme de produits originaux par des *eaux-de-vie* mais dont les conditions d'élaboration devront être soigneusement précisées et contrôlées.

Bien sûr ces possibilités de création d'unités économiques rentables ne sont pas à la portée de toutes les exploitations viticoles ou groupements d'exploitation mais toutes celles qui pourront s'échapper du carcan des vins de grande consommation contribueront à soulager le marché de ces produits dont la demande diminue rapidement.

La viticulture méditerranéenne doit donc évoluer dans l'avenir d'une part en fonction de la diminution rapide des disponibilités de main-d'œuvre permanente et saisonnière et d'autre part vers l'obtention de produits de qualité vendus à un prix justement rémunérateur pour les producteurs.

De nombreux exemples visibles dans des nations pourtant bien différentes montrent que cette évolution est possible quelque soit le régime politique et social des pays du bassin méditerranéen.

En réalité elle dépend des disponibilités en hommes de niveau supérieur capables de concevoir, d'organiser et de diriger les unités viti-vinicoles modernes.

Il est indispensable pour les pays méditerranéens de porter leur effort sur la formation et le perfectionnement de ces hommes.

